



Le mot du maire

Le mois de novembre est celui du souvenir.

A la Toussaint et le lendemain (jour des défunts), encore plus que les autres jours de l'année, nous avons pensé à tous ceux que nous aimions et qui nous ont quittés.

Le 11 novembre, nous nous souviendrons des soldats de la « Grande Guerre » qui ont, aujourd'hui tous disparus. Autour du monument aux mort, ce jour là, nous les honorerons. Au moment où le gouvernement instaure un débat national sur le thème « Pour vous, qu'est-ce qu'être français? », il faut aussi nous tourner vers tous ces hommes qui, pour rester français, ont sacrifié leurs vies. Nous nous devons de l'apprendre à nos enfants et petits enfants. Les morts ne sont vraiment morts que lorsque les vivants les ont oubliés.

Pierre Lucchini

Un peu d'histoire: L'armistice de la guerre 14-18

L'Armistice est signé à Rethondes, en forêt de Compiègne, le 11 novembre 1918.

"(...) Lorsque le Maréchal Foch eut à déterminer le lieu où il convoquerait les parlementaires chargés de demander un armistice, plusieurs solutions s'étaient présentées à son choix. Serait-ce une localité plus ou moins importante ? Faudrait-il la choisir à l'arrière, ou dans une région des pays envahis et récemment délivrés ? Le Quartier Général du Commandant en Chef n'était-il pas le point où devaient être conduits ceux qui venaient implorer la cessation des hostilités ? (...) Il adopta la forêt de Compiègne à proximité de la gare de Rethondes. Maintes fois pendant la guerre, il avait établi dans son train son poste de commandement. C'est à son poste de commandement que les parlementaires viendront se présenter à lui. La solitude du lieu assurera le calme, le silence, l'isolement, le respect de l'adversaire (...)"Maxime Weygand, 11 novembre, 1932.

Le 11 novembre 1919, une seule cérémonie est organisée dans la chapelle des Invalides en présence du maréchal Foch. L'année 1920 est une date importante pour la Troisième République, qui fête son cinquantenaire. Le 11 novembre de cette année-là, la République rend pour la première fois un hommage à un soldat inconnu mort pendant la Grande Guerre, représentant anonyme de la foule héroïque des "Poilus", symbole de ses frères de combat. Evoquée en 1916, l'idée d'honorer un soldat inconnu fut adoptée en 1918. Le 12 novembre 1919, on décida du Panthéon comme lieu de sépulture. Mais en 1920, une campagne menée par des écrivains est à l'origine du choix définitif de l'Arc de Triomphe. Le 28 janvier 1921, le Soldat inconnu est inhumé sous la voûte de l'Arc de Triomphe. Sur la dalle de granit sont gravés ces mots : "Ici repose un soldat français mort pour la Patrie (1914-1918)". Tout au long de l'année 1922, les anciens combattants insistent pour que le Parlement déclare le 11 novembre fête nationale, ce qu'établit la loi du 24 octobre 1922.

Enquête publique éoliennes

Les conclusions du commissaire enquêteur sont défavorables à l'implantation du projet de parc éolien dans le bois des Leins.

En dépit du fait que l'ensemble des services consultés soient favorables au projet et témoignent de sa qualité, le commissaire recense les aspects positifs du projet et la qualité du dossier mais s'appuie sur diverses observations qui portent sur la faune et la flore ainsi que sur la sécurité incendie.

La lecture de son rapport montre qu'il fonde son avis défavorable sur des « incertitudes », des « interrogations », notamment sur l'efficacité des aménagements et mesures compensatoires en matière de lutte contre l'incendie, sur la foi exclusive « des avis très réservés, voire contradictoires qui ont été donnés par les différents corps de sapeurs pompiers même après l'avis favorable du SDIS » ou des « remarques très critiques de personnes dont la compétence est reconnue » en matière de faune et de flore (alors même que ces personnes s'exprimaient à titre personnel et contredisaient les expertises de leurs propres organismes).

Au total, le commissaire enquêteur ne peut faire état que de doutes, sans caractériser précisément la réalité du risque ni apporter de contredit aux avis unanimes des services compétents, y compris en matière de lutte contre l'incendie.

Ceci ne peut sérieusement fonder un avis défavorable. Il reste à espérer que le Préfet, qui est le seul décideur, ne se laisse pas abuser et approuve ce projet.

<i>Le mot du maire</i>	1
<i>Un peu d'histoire: L'armistice</i>	1
<i>Dictons de novembre</i>	1
<i>Enquête publique éoliennes</i>	1
<i>Vins primeurs 2009</i>	2
<i>Cimetière</i>	2
<i>Internet</i>	2
<i>Rappel chiens</i>	2
<i>Emploi des jeunes</i>	2
<i>Musica Leins</i>	2
<i>Défibrillateur</i>	3
<i>Grippe A/H1N1</i>	3
<i>Gymnastique volontaire</i>	3
<i>Lotos</i>	3
<i>Opération petit-déjeuner</i>	3
<i>Nouveaux arrivants</i>	3
<i>Marché Noël</i>	3
<i>Utile</i>	4

Dictons de novembre

- Quand en novembre la pluie noie la terre, ce sera du bien pour tout l'hiver.
- Novembre par tous les temps, le bois dans la cheminée est flambant.
- Quand il gèle en novembre, adieu l'herbe tendre.
- Planté à la sainte-Cécile, chaque pois va en donner mille.
- Quand l'hiver n'est pas pressé, Il arrive à la Saint-André.
- En Novembre, s'il tonne, L'année sera bonne.
- En novembre, si la première neige ne prend pas, de l'hiver elle ne prendra.
- Entre les deux Saints Martin (les 2 et 11), un court été revient.

Les vins primeurs 2009 sont tirés...

Samedi 17 octobre. On se serait cru en Espagne à la cave coopérative de Crespian-Montmirat. Le Président, Frédéric Ortuno, avait convié des danseuses sévillanes pour la dégustation des primeurs blanc et rouge fruits des vendanges 2009 des coopérateurs des trois villages (Crespian, Montmirat, Moulézan). Les amateurs étaient nombreux et ont dégusté les vins, les moules (excellentes) tout en appréciant les danses sévillanes. De l'avis des connaisseurs (et des néophytes), le primeur 2009 est très bon. Il est en vente au caveau à la cave de Crespian-Montmirat (Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Le samedi de 9h00 à 12h00) et dans les commerces du village. N'hésitez pas à en faire provision.

Notre cimetière s'est fait une beauté

Le cimetière est propre, beau, pour honorer les défunts qui y reposent et pour recevoir les familles et les visiteurs qui sont venus rendre hommage, en cette période de Toussaint, à ceux qui sont partis. C'est l'occasion de souligner le soin particulier que Elian et Saïd, les employés municipaux, apportent à l'accomplissement de leur tâche. Ils s'appliquent, chaque année à garder ce lieu dans un état de propreté et d'entretien remarquables. Aidons les en y participant, chacun au niveau de nos concessions.

Internet haut débit

L'installation est opérationnelle. L'antenne hertzienne qui avait été ajoutée au printemps dernier fonctionne. Il appartient à chaque abonné d'avertir son fournisseur d'accès (orange, free, sfr, etc...) d'augmenter la capacité de son contrat si celui-ci est limité à 1 ou 2 Mo. Actuellement, on peut avoir près de 4 Mo en fonction de sa position dans le village. En effet, la capacité diminue en même temps que la distance entre le central (place du Ranquet) et le domicile augmente.

Rappel concernant les chiens

Une lettre a été adressée à tous les détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégorie déclarés en mairie leur demandant de faire procéder à une étude comportementale de leur animal pour la fin du mois de décembre 2009, terme de rigueur. Pensez-y.

Pour l'emploi des jeunes

Le 19 octobre, Renaud André, président de la Communauté de Communes Leins-Gardonnenque, a signé une convention avec la mission locale jeunes de l'agglomération de Nîmes. Cette convention concerne l'accueil, l'information et l'accompagnement des 16/25 ans vers l'emploi. Elle vise à offrir aux jeunes demandeurs d'emploi qui résident sur la Communauté de Communes (donc à Moulézan) un service de proximité qui les prend en charge et assure une continuité de service pour faciliter l'accès à l'emploi.

Les permanences conjointes ont lieu à la Communauté de Communes (Saint Geniès-derrière le Collège) tous les mercredis matin sur rendez-vous avec la conseillère mission locale (Evelyne Ponsonaille) et un mercredi matin par mois sur rendez-vous avec le conseiller mission locale pour les jeunes bénéficiaires du RSA (Pierre Bastien). Tous renseignements au 0466631375 ou à la mairie de Moulézan.

Il est intéressant de contacter ces personnes avant d'aller courir à Nîmes ou Alès....

Info crèche

Il reste des places d'accueil disponibles **les mercredis** sur la crèche de Parignargues. Ces places sont disponibles sur la section "grands" (**1an1/2 - 3 ans**). Si vous avez besoin d'un accueil occasionnel : n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la Communauté de Communes au plus tôt (**0466630080**).

Madame LOBO remercie toutes les personnes qui lui ont manifesté, ainsi qu'à sa famille, une marque de sympathie et d'amitié lors du décès de son époux, Daniel LOBO.

Musica Leins

La Communauté de Communes Leins Gardonnenque organise le **samedi 14 novembre 2009** à partir de 18h30 sur la Commune de Saint Mamert (foyer), une soirée consacrée à la musique et au chant.

Son ambition est de faire connaître les talents de tous ceux et toutes celles qui domiciliées sur notre territoire communautaire pratiquent seul ou en groupe la musique et le chant.

Une scène ouverte, équipée d'un régisseur son et lumière, permettra à tous les amateurs intéressés de jouer, chanter dans des conditions techniques quasi professionnelles.

Cette manifestation culturelle sera ouverte au public et sa participation sera gratuite. Venez nombreux

Défibrillateur

Le défibrillateur offert par la Communauté de communes sera remis au maire le lundi 30 novembre à 18h30 à l'occasion d'une réunion d'information sur cet appareil ouverte à tous au siège de la Communauté de Communes à St Génies.

Infos grippe A/H1N1

La vaccination contre la grippe A/H1N1 va concerner tous les Français, «après les vacances de la Toussaint» (le 5 novembre), a indiqué le ministère de la santé. Les premières concernées seront les femmes enceintes qui auront dépassé le deuxième trimestre de grossesse. Elles auront droit à un vaccin spécial, sans adjuvant, car «les études ne sont pas achevées sur les vaccins avec adjuvant» chez cette population. Les nourrissons et leurs entourages suivront, de même que les jeunes enfants et les Français présentant des facteurs de risque. Les adultes sans facteur de risque seront servis en dernier. Dans tous les cas, il faut attendre de recevoir par courrier une convocation expédiée par l'Assurance maladie, qui régulera cette campagne selon les doses disponibles (la France en a commandé 94 millions). Il ne sert donc à rien de devancer cet appel en se rendant dès à présent chez son médecin. La vaccination interviendra dans un millier de centres mis en place pour l'occasion sur tout le territoire, et sera facultative (Alès, Nîmes). Le vaccin contre la grippe saisonnière, vendu depuis la fin septembre, reste lui proposé en parallèle, sans aucune restriction.

Rappel:

Voici un récapitulatif de la conduite à tenir pour les personnes présentant les symptômes et dans les conditions suivantes :

- de la fièvre supérieure à 38°
- des courbatures ou une grande fatigue
- une toux répétitive avec des difficultés à respirer

Si vous cumuler ces symptômes, il est préférable de contacter votre médecin sans attendre et sans paniquer.

Listes électorales

Les listes électorales peuvent être révisées jusqu'au 31 décembre 2009. Les personnes qui désirent voter en 2010 (Elections régionales) doivent donc se faire inscrire sur ces listes avant cette date. N'attendez pas le dernier moment.

Loto du 3ème âge

Le traditionnel loto du club « A cœur joie » se déroulera le dimanche 8 novembre au foyer. Les dons peuvent être adressés à Charly MEKIL.

Venez nombreux passer un agréable moment en compagnie de nos aînés.

Opération petit-déjeuner

Dans le cadre de la journée nationale de la trisomie 21, une opération « Petit-déjeuner à domicile » est lancée le dimanche 22 novembre.

Madame Medrano Nora, la correspondante sur Moulézan vous propose d'apporter votre petit déjeuner complet à domicile. Des bulletins sont à votre disposition dans les commerces et à la poste de Moulézan. Vous paierez 6€ le petit-déjeuner complet et le bénéfice de cette opération aidera l'association Trisomie 21 du Gard à aider les familles et les enfants frappés par cette maladie.

Loto de la paroisse

Dimanche 15 novembre à 15h30 se déroulera le loto paroissial. Un agréable après-midi récréatif vous est proposé par les paroissiens du village. Le bénéfice de ce loto sert, chaque année, au fonctionnement et à l'entretien de notre église (électricité, chauffage, assurances, etc...) ainsi qu'au catéchisme. Les personnes qui veulent faire une offrande pour ce loto sont priées de l'apporter à Mme VERRECCHIA (en face de l'église).

Nouveaux arrivants

Toutes les personnes qui ont emménagé dans le village et qui ne se sont pas présentées à la mairie sont priées de le faire.

Il leur sera donné des renseignements utiles et des conseils pour la vie dans notre communauté. Les propriétaires doivent signaler le changement de leur locataire à la mairie

La Gymnastique volontaire, c'est parti!

Petits, grands, jeunes et moins jeunes, il vous est proposé, le mardi et le vendredi à 20h30, de dérouiller vos articulations, d'activer votre circulation sanguine, de raffermir vos muscles, et aussi de passer un agréable moment avec le nouveau club de gymnastique volontaire qui s'est créé à Moulézan.

Rendez-vous dès le vendredi 4 novembre au foyer. Les deux premiers cours sont gratuits. Renseignements:

- Florence (0632231155)
- Martyne (0633265913)



Marché de Noël à la cave

Le samedi 5 décembre se tiendra un marché de Noël à la cave coopérative de Moulézan.

Vous pourrez acheter des produits du terroir et de l'artisanat au milieu d'animations diverses.

Don du sang

La prochaine collecte de sang dans notre région aura lieu au foyer communal de Lédignan le 12 novembre 2009 de 15h à 19h30.

Allez nombreux faire don de votre sang.

Annuaire, renseignements utiles



Mairie:	0466778794
Poste Moulézan:	0466776621
Poste Lédignan:	0466569850
Café de la poste	0466778921
Epicerie	0466778742
La Gourmandine	0466775265
Ecole Moulézan:	0466778622
Collège de la Gardonnenque:	0466833060
Déchetterie St Bénézet:	0466565830
	Ou 0679891319
Communauté des communes	
Lens-Gardonnenque:	0466630080
Pompiers:	0466834058 ou 18
Gendarmerie St Mamert:	0466811033
Samu:	15
Bus STDG	0466292729
Crèches-Halte Garderies	
St Geniès:	0466816255
Parignargues:	0466632404
Conseillère emploi C/C	0466631375

Centre Hospitalier de Nîmes:	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès:	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons:	04 91 75 25 25
Météo France (Gard):	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard:	04 66 36 40 40

Encombrants

Le ramassage des encombrants par le cantonnier a lieu normalement le 1^{er} jeudi de chaque mois. **Inscription obligatoire à la mairie** (téléphone ou sur place). Attention, il s'agit bien d'encombrants et non pas d'ordures ou de matériaux que chaque particulier peut lui-même déposer à la déchetterie à l'aide de son véhicule.

Les personnes qui désirent se grouper pour une commande de fioul début décembre afin d'en diminuer le coût peuvent se faire connaître à la mairie. Indiquer la qualité du fioul et la quantité désirée, l'adresse de livraison et un numéro de téléphone.

On trouve encore trop de déjections animales dans les rues du village. Propriétaires soyez responsables. Vous seuls pouvez l'éviter.

Ce bulletin est le votre. Vous pouvez participer à sa rédaction en proposant des articles, des photos, des dessins. Il suffit de les rédiger et de les faire parvenir à la mairie.

Un grand cendrier a été mis en place devant le foyer. Fumeurs, utilisez-le lorsqu'une manifestation a lieu dans ce local. Ne jetez plus vos mégots dans les bacs à fleur. Merci



Mairie:

Ouverture au public:

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h

Le maire est présent en mairie ces jours là, le mardi de 8h à 12h et le jeudi de 14h à 18h. Il peut vous recevoir en permanence sur RDV.

Bibliothèque:

Lundi de 16h30 à 18h00

Déchetterie:

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

Poste:

Lundi, mercredi, jeudi, samedi: 9h30-11h45

Mardi et vendredi: 9h30-12h00

Sacs poubelles

Évitez de sortir vos sacs le **dimanche soir** et le **jeudi soir** à cause des chats et des chiens qui les déchirent la nuit.

Si vous constatez qu'un sac traîne dans le village, signalez le à la mairie.

Évitez de déposer des ordures près des containers à papiers et bouteilles.

Les bouteilles doivent être déposées à l'intérieur du container et non à l'extérieur.

Distribution des sacs:

Mardi 3 novembre de 14h à 16h

Jeudi 5 novembre de 9h à 11h

Vendredi 13 novembre de 14h à 16h



**J'aime mon village,
j'aime mon chien,
alors je ramasse!**

**GARDONS NOTRE VILLAGE
PROPRE...!**

Visitez régulièrement le blog de
la mairie
www.mairiemoulezan.com/blog

Des étiquettes autocollantes « STOP PUB » pour vos boîtes à lettres sont à votre disposition à la mairie

Si vous avez des souris, des rats dans votre maison ou votre voisinage, signalez le à la mairie qui peut vous fournir des appâts empoisonnés.

On s'interroge parfois les jours fériés sur le ramassage des poubelles. Cette information est valable toute l'année:

En dehors du 25 décembre (Noël) et du 1er janvier (Jour de l'an), le ramassage des poubelles aura lieu pendant les jours habituels.